

# *Les Cahiers d'Ac.Sé*

Février 2019

## « Identités : en quête d'identité »

---

Actes du 30<sup>ème</sup> séminaire Ac.Sé  
Paris, 26 et 27 novembre 2018

# Sommaire

Identité : nécessité ou utopie ? .....	1
Brigitte JUY-ERBIBOU, Psychologue, Psychanalyste	
L'identité d'un point de vue juridique et administratif. Conséquences et recours en cas de plusieurs identités. ....	8
Marine THISSE, Avocate au barreau du Val-de-Marne	
La prostitution et/ou l'exploitation en situation de migration : une approche transculturelle centrée sur la personne .....	10
Marie-Jo BOURDIN, Directrice adjointe du Centre Minkowska, Paris	
Stéphanie LARCHANCHE, Anthropologue médicale, Coordinatrice du Pôle Enseignement et Recherche, Centre Minkowska, Paris	
Identités et Catégorisations : Résultats préliminaires du projet de recherche « L'Humanitarisme Sexuel » .....	18
Calogero GIAMETTA, Sociologue, LAMES, Université Aix-Marseille	
Nicola MAI, Professeur en sociologie et études migratoires	
Retour sur une visite d'étude au Nigeria, dans le cadre d'un projet de recherche réalisé dans le cadre du projet PACKING .....	20
Vanessa SIMONI, Chef de projets, Les Amis du Bus des Femmes, Paris	
La protection des victimes et la prévention du phénomène : l'exemple de la Colombie. ....	24
Juana COVALEDA H., Auxiliar de Misión Diplomática, Consulat Général de Colombie à Paris	

# Identité : nécessité ou utopie ?

**Brigitte JUY-ERBIBOU, Psychologue, Psychanalyste**

---

Je travaille depuis plusieurs années auprès de populations d'adolescents et de familles sur la question de l'exil et de la culture, et puis en tant que superviseur sur la question des victimes de la traite des êtres humains. Je suis enseignante à l'université. Je mène depuis de nombreuses années une réflexion sur ce qu'est la culture et également sur qu'est-ce qu'apporte comme fragilité ou pas, une situation d'exil ; qu'est-ce que l'interculturalité et qu'est-ce que l'identité.

L'identité est très souvent rattachée à la culture, car aucun sujet humain ne peut se voir exister en dehors d'un arrimage, qui lui serait proposé en amont. C'est pourquoi certains tiennent énormément à leur culture, voire à leur identité. Je vous rappelle que ce mot, identité, à chaque fois qu'on le prononce, nous renvoie à des échos, parfois négatifs dans l'esprit collectif et nous ne sommes pas près de voir cette question se déliter et s'effacer complètement.

Alain Finkielkraut a écrit un livre « *L'identité malheureuse* », extrêmement mal reçu, dans lequel il expliquait que la notion d'identité est en souffrance, pour plusieurs raisons, en tout cas dans nos contrées, car cela n'est pas le cas pour toutes les situations géographiques.

Je souhaite partager avec vous ma réflexion autour de l'identité et je vais me placer du point de vue de généralités au sens de la construction de l'identité, qu'est-ce qu'on en fait ? Comment ça se construit ? Pourquoi faut-il qu'il y ait une identité ? **Cette identité est-elle nécessaire ou est-elle utopique ?**

Nous allons voir qu'à chaque fois que nous parlons d'identité nous sommes pris entre la question d'une nécessité (il n'y a pas de possibilité de non-identité pour qu'un sujet humain soit) et le risque d'une illusion d'identité, ce que nous pouvons voir régulièrement quand nous sommes confrontés à des croyances fortes, que l'on va appeler identitaires, voire identitaristes.

Je travaille aussi beaucoup sur les replis identitaires et communautaires, qu'aujourd'hui nous appelons radicalisme. J'ai suivi, dans des cellules dites de déradicalisation, nombre de personnes radicalisées et leurs familles et je me suis rendu compte que pour les jeunes gens (je ne parle pas ici des idéologues) toujours au centre de ces problématiques il existe une souffrance de l'identité et une manière de se renforcer du côté identitaire, voire identitariste (je fais une différence entre les deux, et nous pourrons voir par la suite les raisons).

## L'identité : qu'est-ce que c'est ?

L'identité est une notion vaste qui traverse de nombreux champs de la connaissance et il serait ambitieux d'en faire le tour complet aujourd'hui

Nous la retrouvons dans le champ des sciences humaines, la philosophie, l'anthropologie, les sciences sociales où elle trouve un essor tout particulier, mais aussi en sciences dites dures telles que les mathématiques.

Elle ne fait pas partie à proprement parler des concepts fondamentaux de la psychanalyse, qui voit en elle un leurre, une illusion ou une construction imaginaire ou utopique.

Je vous rappelle que Freud disait « si vous voulez faire une université où l'on enseignerait la psychanalyse il faudrait de la philosophie, de l'anthropologie, de la psychologie, mais également de la sociologie ».

L'identité n'est donc pas une notion, ce n'est encore moins un concept. C'est la même chose pour la culture. Mais pour autant elle existe et nous sommes obligés de faire avec des personnes qui sont arrimées ou pas à une culture. Quand nous travaillons sur la question de l'exil, de l'exode ou des

frontières, nous sommes obligés de nous poser la question qu'est-ce qu'une culture ? Cela renvoie à Claude-Lévi Strauss qui a beaucoup travaillé sur identité, culture, mémoire, racines, déracinement, etc.

Et pourtant, si l'on s'intéresse quelque peu au sujet humain, à sa structuration, à son développement subjectif, groupal ou culturel, on ne peut pas ne pas percevoir que la question de l'identité bat pour chacun de manière percutante et redondante.

Hegel dit que l'on passe de l'animal à l'Homme, de l'Homme à l'humain et c'est ce trajet qui nous intéresse, car ce n'est pas parce que *je suis un petit d'Homme que je vais être un humain*. Pour un sujet humain, il n'est pas possible de se penser hors du groupe social dans lequel l'être humain va s'arrimer avec un certain nombre de paroles qui vont déjà nous donner une forme d'identité. L'identité vient aussi de l'extérieur, elle ne peut pas se constituer sans les autres. Elle se construit avec les autres, les autres sont le groupe social : il s'agit de la famille, mais aussi de façon plus large une famille qui peut s'inscrire dans un clan, qui peut lui-même s'inscrire dans un peuple ou dans une nation. Ce qu'on appellera **la culture**.

## Peut-on se passer de l'appartenance à un groupe ?

On peut s'y inscrire pour mieux s'en passer. Mais l'inscription est absolument obligatoire, elle est nécessaire, car elle va donner une identité. Le « *qui suis-je* » semble se trouver au fondement de la subjectivité humaine. **L'existence** peut-elle se passer de ce point d'ancrage ?

L'étymologie du mot est importante, « **ex** » en latin veut dire hors de, dehors, et « **sister** » en latin signifie se tenir, donc **comment se tenir dedans en sortant dehors**. Il apparaît ici la notion du dedans et du dehors. Il s'agit du passage d'un sujet humain entre son identité (à laquelle il tient) et son existence (dont il sort).

L'existence ne peut pas se passer de ce point d'ancrage qu'est l'identité, et si celle-ci est une illusion dans le vocabulaire psychanalytique, nous parlons d'imaginaire, c'est-à-dire de représentations. « *Le masque libère de la fixité de la servitude de l'identité* » (Michel Foucault). Cette formule résume parfaitement mes propos. **Le masque est une représentation de soi-même**. À partir de l'instant où nous sommes sur une représentation, nous sommes sur de l'image, donc sur de l'imaginaire. Cette illusion ou cette utopie qu'est le masque est indispensable pour libérer de la fixité et de la servitude de l'identité.

Il y a ici deux mots-clés :

- **fixité**, qui enlève toute dynamique et tout mouvement au sujet et
- **servitude**, car la fixité est une aliénation.

C'est la raison pour laquelle nous allons mettre des masques pour nous représenter. Le terme illusion doit être pris ici au sens de l'imaginaire, du masque selon la définition de Michel Foucault et surtout au sens de la définition qu'en donne Spinoza : **l'illusion est une erreur nécessaire**. Mon propos se construira sur cette dernière citation.

Quand il s'agit d'**identité**, il y a un **double risque**.

Le premier risque serait de croire en une **identité fixe**, pleine, une fois pour toutes et définitivement accomplie, car croire à cette fixité, c'est ce que nous dit Foucault, conduirait à l'arrêt du processus. Or, l'identité est quelque chose qui est toujours en train de se **construire**. Elle va donner au sujet humain la force de sa propre dynamique et de son propre désir.

La vie est ce **mouvement** permanent qui insuffle une dynamique, qui elle-même insuffle au sujet **l'état du désir**. Cet état de désir fait donc la vie, si tel n'était pas le cas nous serions dans un état de mortification.

Ce que j'ai retrouvé lorsque j'ai travaillé du côté de la radicalisation, où des personnes sont mises en état de **mortification subjective**, alors qu'elles sont très actives politiquement. Nous n'avons plus accès à leur identité subjective. La question de l'identité est une question blessée. Le concept même d'identité renvoie à la **souffrance**,<sup>1</sup> car cette identité n'est jamais pleine, ce qui induit une **quête**. D'où l'objet du séminaire d'aujourd'hui. Croire que cette identité est achevée va conduire, du côté clinique, à de nombreux symptômes : souffrances, dépression ou angoisses somatisées. Voici donc le premier risque qui est de croire que l'identité est fixe, qu'elle est définie, achevée une fois pour toutes.

Le second risque serait à l'opposé de se jeter ou d'être jeté (car parfois nous n'en sommes pas responsables) dans l'existence sans arrimage, sans repères donc du côté cette fois-ci non pas du renforcement identitaire et de sa fixité, mais plutôt de la **dissolution de l'identité**, que nous nommerons au plan psychanalytique, de subjectivation ou **dépersonnalisation**.

Ce sont certains cas d'**exil**, notamment quand ils sont **forcés**.

Ce sont les cas d'enfants d'abandonnés. On a coutume de dire que ces enfants souffrent du **trouble de l'attachement**. Le trouble de l'attachement n'est autre qu'un trouble de l'identité première, c'est-à-dire que c'est un trouble de cette construction essentielle, indispensable et nécessaire à l'être humain qui va faire de lui un sujet entier, bordé, identique à lui-même. C'est la raison pour laquelle très rapidement on verra apparaître des troubles qui peuvent flirter avec des troubles psychotiques et qui peuvent amener à des effondrements pendant l'adolescence.

« *L'adolescence pas besoin d'en parler, on repasse les plats* » comme dit le psychiatre Claude Cappadoro, c'est-à-dire tout ce qui est loupé, tous les ratés inhérents à la structuration psychique, c'est à dire des failles, ce sont sur ces **failles** que vont se construire nos subjectivités. Il n'est donc pas question ici d'idéal, ni de structuration, ni d'éducation, mais de **chaos de transmission** et de fossé non colmaté. C'est à l'**adolescence** que l'on voit si cela a été compensé, réparé ou non.

Concernant ces deux risques **le renfermement identitaire ou la perte de l'identité**, nous pouvons dire que ni l'autre ni l'autre de ces deux risques ne sont 100% possibles, mais qu'entre les deux les passages sont possibles. Ce sont **ces passages** que nous devons chercher. Si nous nous trouvons en présence de quelqu'un en dissolution d'identité, nous allons essayer de le ramener à quelque chose qui soit entre les deux : ni perte et dissolution complète, ni attachement pathologique à l'illusion identitaire et à son renforcement. Donc entre les deux, des passages sont possibles. Des passeurs s'emploient à les signaler à travers des rites, des actes, des paroles et des écrits qui constituent le fil conducteur ; matière première essentielle à la création d'un **sujet en mouvement**. Quand je parle de rites, d'actes, de paroles et d'écrits, je parle bien évidemment de la **culture**. Ce que Boris Cyrulnik appelle **les tuteurs de résiliences**. Les passeurs peuvent être les parents, des éducateurs, des enseignants, des psychologues...et d'autres encore. Ils sont là pour s'employer, à travers les rites, les actes, les paroles, les écrits, à constituer la matière première pour un sujet humain, qui va donner la possibilité de se créer soi-même.

## Définition de l'identité

Dans identité il y a « **Id** » du latin *le même* et « **entité** » qui renvoie à une réalité délimitée : l'idée est donc de rester *le même* tout en formant une entité. Une entité se différencie d'une autre par son bord, sa frontière. Nous allons retrouver cette notion de frontière au niveau du sujet humain, mais aussi au niveau des pays ou encore de la géographie. En psychologie et en psychanalyse, elle a été travaillée par Didier Anzieu notamment dans son ouvrage « *Le Moi-peau* ».

---

<sup>1</sup> Olivier Douville, Alberto Eiguer, Édith Lecourt, Marie Rose Moro, Anne Revah-Levy et al., *Différence culturelle et souffrances de l'identité*, Collection : Inconscient et Culture, Dunod, Parution : février 2012

Si l'on pose la question de son identité, chacun va faire appel à un référentiel différent.

Certains pourront parler d'une identité personnelle : son nom, sa famille ; d'autres d'une identité sociale : sa profession... d'autres encore feront référence à une identité culturelle : mes parents viennent de là, j'appartiens à telle culture... ou alors à une identité de genre : je suis un homme, je suis une femme.

Chacun situe donc son identité sur un ou plusieurs versants et, si la question est posée à des moments différents de la vie de la personne, il se peut que la réponse soit différente, l'identité est donc **en construction permanente**, toujours mouvante. Nous ne pouvons pas l'enfermer d'où le problème du racisme. **Le racisme** est la désignation de l'autre comme appartenant à une identité fermée et fixe. C'est identifier un groupe à son identité, l'assigner à une place, où il ne s'est pas forcément rendu de lui-même.

Si l'on veut donner une **définition de l'identité**, on pourrait dire que c'est le fait d'**être identique à soi-même**, le fait d'être **un, unique et uniifié**. Tout cela va se construire dans les premiers temps de vie.

## Comment devient-on une entité qui s'éprouve comme identique à elle-même ?

C'est toute la question du sujet humain. Une entité est quelque chose qui a une réalité délimitée. Comment un être humain se construit comme entité délimitée ?

Quand un nourrisson vient à naître, sa mère, c'est-à-dire l'adulte tutélaire premier, archaïque, au moment de l'accouchement et dans son état de parturiente et à fortiori au moment de l'allaitement, secrète énormément d'ocytocines, qui vont envelopper son bébé. Ces hormones sont nécessaires à l'attachement d'abord et à **l'empathie** ensuite.

En neurobiologie, on est enclin à penser que la psychopathie pourrait être un problème de non-sécrétion de ces neurotransmetteurs et entre autres des ocytocines. Ce qui voudrait dire que pour ne pas être psychopathe, il faudrait avoir un peu d'empathie, c'est-à-dire pouvoir ressentir le mal que je fais à l'autre, sans en jouir.

C'est la mère qui va délimiter d'une manière neurobiologique, mais également par sa peau, son corps, par son étayage au sens de Winnicott. Dolto a également travaillé sur ce sujet et les éléments qu'elle a pu donner à l'époque, se vérifient aujourd'hui par les neurosciences. Elle est donc d'une actualité époustouflante, notamment, lorsqu'elle dit qu'il faut garder un enfant près de soi et le plus longtemps possible, jusqu'à au moins 6 mois. Ce que les femmes africaines savent depuis longtemps, elles le font de manière naturelle.

Dolto aborde aussi le fait de laisser les enfants dormir dans la chambre tout près des parents, car le sommeil est le moment de dépersonnalisation le plus immédiat. L'enfant n'a pas encore suffisamment de pulsion de vie, donc pas encore cette enveloppe psychique suffisamment formée pour pouvoir s'y raccrocher lui-même et tout seul, il lui faut donc de la présence, de la respiration, du toucher.

La mère délimite, borde les premières frontières et fait apparaître ce que l'on appelle **le corps propre** - ce corps qui est le mien. Ce corps va faire entité. Dans les cas des femmes victimes de traite ou en situation de prostitution cette entité première va être attaquée et va produire des traumatismes graves, voire irréparables.

Cette première enveloppe est indispensable pour que les éléments psychiques, archaïques et épars se rassemblent et fassent corps. Cela veut dire que l'être n'est pas un d'emblée. Tous les éléments qui le composent doivent être recueillis, assemblés et rassemblés dans une enveloppe que l'on appelle enveloppe psychique ou « le moi-peau<sup>2</sup> ». Le corps n'est donc rien d'autre que **l'enveloppe**

---

<sup>2</sup> Didier ANZIEU

**psychique** tout au moins pour Anzieu. Nous avons besoin de nous savoir ancrés dans ce corps, c'est-à-dire **délimités sur des bords**. Ces bords étant construits par l'autre, par le corps de l'autre c'est-à-dire par la mère, donc l'étape première de l'identité. Cette étape est donc très archaïque et pourtant, dans des situations de violence, c'est bien cette étape qui est attaquée. Il peut y avoir une fracture des bords à cet endroit.

A l'étape numéro deux, l'enfant est capable de repérer chez l'autre (la mère, le père ou l'adulte tutélaire) que la station inhérente à l'être humain est **la station debout**. Debout au sens psychanalytique veut dire vertical, phallique, relevé, haut et fort. Ces termes vont faire d'un être humain un être humain construit. « *Je marche la tête haute* », « *je me tiens droit* », « *je me relève* » : ces expressions montrent que le trait premier (que Lacan appelle le trait unaire) est un trait d'identification que l'enfant assimile à **la force** et à **la puissance**.

C'est ce premier trait qui permet de s'y entraîner, l'**entification** étant le **moment de l'ancrage**.

C'est seulement à ce stade, que je peux sortir, que l'exode commence, il s'agit de la troisième étape : c'est exister : *je vais me tenir dedans tout en sortant dehors*. C'est cela que l'on nomme l'exode ou **exil premier** et inhérent à la structuration psychique. L'enfant doit être suffisamment bordé pour aller à l'extérieur, à la recherche de différentes identifications. Il va se dire qu'une fois bien ancré, il ne peut pas rester fixé comme cela. Il va vouloir faire comme sa mère, son père, son modèle tutélaire, aller chercher des choses encore plus intéressantes et ces choses vont l'amener à se construire d'identification en identification, une identité qui pourrait s'appeler multiple, mais qui ne l'est pas puisqu'elle est entée, ancrée, bordée.

Ce mouvement de l'intérieur vers l'extérieur est toujours essentiel et quand rien ne va plus c'est-à-dire quand nous vivons des deuils, des traumatismes, des épreuves, il est essentiel de revenir à cette première phase de l'entité, c'est-à-dire la reconstruction des bords, car tout a volé en éclat, c'est par exemple le propre du terrorisme. Tant que les bords ne sont pas reconstruits par différentes aides, la personne reste pétrifiée. Ce moment de l'exode est extrêmement important, il va être un moment de construction de ces identités imaginaires (je veux être pompier par exemple) qui peuvent nous suivre et nous poursuivre tout au long de notre vie et qui seront des représentations de nous-mêmes.

Simultanément et tout au long de ce processus d'identification, l'id-déité de l'être humain c'est-à-dire former ce **id**, ce pareil à soi, le moi va se construire sans pouvoir jamais dire : « *moi, je suis* »; Lacan disait celui qui est capable de dire « *moi, je suis cela* » est un paranoïaque. Le **Processus du Id** est **indispensable** et va créer le **sentiment d'être continu**, stable, permanent et identique à soi-même. Le id se fait par la parole de l'autre. L'identité est constituée par l'autre. « *Tu es toi-même, tu t'appelles Jacques ou X, tu n'es pas multiple, tu es unique, tu es le fils de ... qui lui-même est le fils de...qui lui-même est le fils...* ». Il s'agit de l'installation de la filiation, qui installe la famille, qui installe la culture ; dans une inscription de plus en plus large. Il faut le dire à l'enfant. L'enfant y adhère, puisqu'on le lui dit, il le devient. Il s'en empare et va construire cette identité par les phénomènes d'entification et d'id-déité.

L'**identité se construit donc dans un double mouvement**, un mouvement d'inscription du sentiment fort d'être identique à soi-même sinon il y a un risque de dépersonnalisation. Et en même temps que se dessine la figure de soi apparaît la figure de l'autre, l'étranger à soi, que les Grecs appellent le « *xenos* ». Le *xénos*, dans les temps archaïques de la psyché humaine, s'appréhende toujours comme menace de dissolution de l'identité fragile. C'est la raison pour laquelle la haine est première dira Freud, la xénophobie l'est aussi. Le racisme est autre chose, c'est le fait d'activer ses peurs profondes, inhérentes à l'être humain, enfouies en chacun de nous et de les ériger en théorie ou en idéologie.

En conclusion, nous dirons que **l'identité de chacun est l'ensemble de ses identifications, ensemble stratifié, mouvementé, mais structuré**. Lorsqu'il révèle trop de fissures, on fabrique un symptôme, qui tente de les colmater, même si cela peut s'avérer assez couteux. Côté social aussi, les identités collectives sont bien fournies en images, en discours, pour rester stables et ne pas craquer et pour qu'il y est de quoi s'identifier. Ceci est indispensable et est le rôle massif de **la culture**. S'identifier ou exister n'est pas en soi un dilemme ou un clivage, mais un va-et-vient fluctuant, **sortir et différer de soi pour revenir à soi autrement**.

La croyance dans une identité fermée, clôturée, relève de l'utopie sinon de la folie.

Quand la construction identitaire n'a pas marché, il y a un double risque. D'abord du côté de la dissolution de l'identité, qui confine à la dé-subjectivation et qui elle-même peut confiner à la déshumanisation et de l'autre côté, l'autre risque est de voir un renforcement identitaire, avec des positions identitaires ou identitaristes de ruptures et de fermetures. Cela met bien sûr en jeu et en danger tous les espaces de cohésion sociale.

La notion d'identité demande de la stabilité, mais est elle-même extrêmement instable. Elle a donc une fragilité inhérente, ce qui fait que nous devons accroître notre vigilance, en certaines situations qui pourraient laisser apparaître une menace de désintégration, de dissolution ou encore de dépersonnalisation. Chez l'enfant en bas âge, il faut être vigilant tant que les temps de stabilité ne sont pas assez constitués, donc avant 2/3 ans. Ce peut être le cas des enfants placés qui n'ont pu rencontrer des figures d'attachement suffisamment stables pour constituer cette identité, c'est-à-dire ce *id-enté* avec des repères identificatoires et avec un dedans stable pour mieux aller vers le dehors.

Sinon cela va construire des personnalités pathologiques ; autrement dit, ces personnalités vont aller d'identification en identification, mais sans ancrage préliminaire, ce qui va donner des personnalités labiles et visqueuses. On appelle cela **viscosité psychique** notamment chez les borderlines (états limites).

À chaque **changement d'état**, la **question de l'identité** se pose alors que l'identité semble constituée. Je parle de changement d'état où l'identité peut être attaquée soit de manière endogène, par exemple l'adolescence est un moment de changement d'état ou encore le vieillissement. Ce sont des moments de grande fragilité et de décompensation parfois, y compris si à l'origine, il n'y a pas une pathologie de la construction de cette identité première. Parfois ce sont des attaques exogènes, comme par exemple des accidents physiques ou psychologiques. Plus le socle sur lequel le sujet s'est construit est stable, ce qui implique des frontières bien délimitées, une enveloppe psychique solide, un arrimage dans la filiation, plus les chances de résiliences seront augmentées. Si tel n'est pas le cas, les séquelles psychiques autant que somatiques pourraient devenir une nouvelle identité, souvent figée. Il faut être vigilant à cela, car **les identités figées** sont de **fausses identités**, par exemple « je suis alcoolique » ou « je suis malade » ou encore « je suis une prostituée », ce ne sont pas des identités.

D'autres situations extrêmes conduisent à cette dangereuse dissolution et ceci même dans les cas où le socle initial est très stable. Comme chez les personnes victimes de la traite des êtres humains par exemple, ces situations portent en elles les ingrédients pouvant conduire à la dissolution du sentiment d'identité ou déracinement de soi. Ce qui en fait des proies « exceptionnelles », car si l'on attaque l'être sur tous ses bords et sur tous ses ancrages, il va être tellement fragilisé qu'il deviendra une proie de choix.

Un des ingrédients pouvant conduire à la dissolution de l'identité est **l'exil**, quel qu'il soit, mais surtout s'il est forcé. Il fragilise l'individu sur ses bords, sur ses frontières et ses arrimages.

Un autre élément est celui de **l'acculturation**, c'est-à-dire le fait de plus pouvoir se repérer à un système symbolique fondateur fait de rites de passage, de ses mots, de ses paroles, de ses traditions...

Le troisième ingrédient est **l'effacement du nom**, nous savons que dans les situations les plus extrêmes les personnes ne seront plus nommées, avec l'effacement donc de ce *Id* qui fait que tu t'appelles comme cela et que tu es toi-même du début à la fin de ton existence.

Le quatrième ingrédient est représenté par **le retrait des papiers d'identité**, car les papiers inscrivent l'individu dans un ordre social et dans sa culture. Nous avons ici le **rapport** entre **l'identité, la mémoire et la culture**. « *Si tu n'as plus le droit de raconter ton histoire* » ou « *si ton histoire est falsifiée* » alors il y a danger d'effondrement psychologique, voire même d'entrer dans une forme de pathologie violente. Il faut rajouter à cela toutes les agressions et attaques corporelles, violences physiques, sexuelles (viols, non-consentement à une relation sexuelle).

Curieusement, que l'on travaille avec des migrants, des personnes issues de l'immigration ou des personnes exilées ou encore en situation traumatique, ces personnes s'expriment peu. Pas seulement parce qu'on leur a dit de ne pas se raconter, mais surtout parce qu'elles ne peuvent plus exprimer quelque chose qui est de leur « id » premier. Elles peuvent même montrer une certaine adaptation voire un **pseudo consentement à la situation vécue**.

Plus une personne semble adaptée en période de vécu traumatique (exil, viol, deuil, attentat...), plus il faut être en alerte.

L'adaptation n'est pas signe de bonne santé. La soumission ou l'état d'adaptation extrême reste la **seule stratégie possible face à une menace d'effondrement total**. L'individu dans un élan de survie se clive, c'est là son dispositif défensif. D'un côté, il construit ce que l'on appelle un faux self qui n'a plus rien du trait d'identité inscrit donc du « id », il est capable d'accommodement à l'extrême face à des situations les plus insupportables, sourire arboré à un visage de mort. De l'autre, nous ne pouvons que sentir un aspect déconnecté, amorphe, asséché dans lequel nous ne pouvons plus lire aucune trace d'identité première, embryon de subjectivité, de vie et d'humanité.

En conclusion, voici un exemple des plus extrêmes de dépersonnalisation donc de déshumanisation, décrit par Primo Levi dans « Si c'est un homme », celui de l'organisation des camps de concentration. Individus, familles entières déportées et tuées au nom de leur identité « fautive »... identité à laquelle nombre d'entre eux ne s'identifiaient même pas. Déportation des lieux d'origine, séparation des familles, matricule en lieu et place des cartes d'identité, effacement de possibles traits d'identité et d'identification sociale (plus de bijoux, plus de vêtements et même pyjama rayé pour tous).

**Que reste- il à l'homme lorsque tous les traits de son identité, donc de son humanité, lui sont retirés ?**

# L'identité d'un point de vue juridique et administratif. Conséquences et recours en cas de plusieurs identités.

**Marine THISSE, Avocate au barreau du Val-de-Marne**

---

Sur la thématique des alias et de la présence de plusieurs identités déclarées, il n'y a pas de mode d'emploi générique, mais des situations spécifiques à traiter au cas par cas.

Je vais vous faire part de mes retours d'expériences, en particulier de mon travail avec les Amis du Bus des Femmes. Je vais commencer par vous parler du lien entre **identité et asile**, car beaucoup de personnes se posent la question de dire leur véritable identité alors qu'elles sont encore en procédure de demande d'asile, ou encore de dire la véritable identité lorsqu'elles ont déjà obtenu une protection. Je vais ensuite vous parler des alias et des poursuites pénales.

La majorité des personnes qui déclarent vouloir dire leur véritable identité sont encore en **procédure d'asile**. Les victimes de traite que j'assiste sont en quasi-totalité des femmes nigérianes avec des problématiques d'alias. Les réseaux font déposer aux victimes des demandes d'asile avec des fausses identités, éventuellement des fausses nationalités ou encore des fausses dates de naissance, faux lieu de naissance et faux récit. Les gens que je rencontre ont déjà débuté une demande d'asile, qui peut être poseront la question de dire la réalité de leur parcours et de leur identité soit devant l'OFPRA, soit devant la CNDP ou éventuellement dans le cadre d'une demande de réexamen.

J'aurai tendance à dire à ces personnes que lorsqu'elles décident de dire la réalité sur leur parcours, c'est aussi le moment de dire la réalité sur leur identité, car sinon cela risque ensuite d'être trop tard. Concernant les victimes de traite nigériane, l'OFPRA ou la CNDP savent qu'elles ont souvent un faux récit avec une fausse identité, c'est alors le moment idéal pour faire état de leur réel parcours et de **leur véritable identité**.

En général, les rejets sont motivés par le fait que l'OFPRA ou la CNDP émettent des doutes sur le fait qu'elles soient effectivement victime de traite ou qu'elles se soient distanciées du réseau, et non sur le fait qu'elles aient pu, dans un premier temps, donner une fausse identité. Je conseille de rectifier l'identité de la personne, de préférence lorsqu'elle n'a pas encore eu de titre de séjour, de protection ou de prestations grâce à la fausse identité. Si en effet des jeunes femmes obtiennent la protection subsidiaire avec une fausse identité, il est ensuite compliqué d'effectuer un changement d'identité par la suite, car l'OFPRA peut mettre en place une procédure de retrait de protection.

Lors de la déclaration de la véritable identité, il faudrait produire des **documents attestant de la véracité des propos**, comme par exemple produire un acte de naissance, et si cela n'est pas possible demander à la famille au Nigéria de transmettre d'autres types de documents, comme des documents scolaires, des actes de naissances avec filiation pour les filles-mères etc.

Les difficultés que j'ai rencontrées à la CNDP ont en général été au niveau des changements de récit et non au niveau des changements d'identité. Indiquer sa véritable identité facilite ensuite les démarches telles que le rapprochement familial, lorsque la personne souhaite faire venir son/ses enfant(s) sur le territoire français.

L'idéal est de pouvoir faire état de sa véritable identité le plus tôt possible. Juridiquement, après l'obtention du statut, ce peut être extrêmement périlleux et les obstacles sont très nombreux.

Il y a un autre cas de figure où cela peut être compliqué d'indiquer la véritable identité, par exemple, si une personne a obtenu un titre de séjour pour des raisons de santé si le fait de déclarer sa

véritable identité va remettre en question son statut. Certaines préfectures vont même jusqu'à transmettre les éléments au procureur, qui peut décider de poursuivre pénalement la personne. A ma connaissance, il y a effectivement condamnation lorsque l'élément sur lequel la personne a menti a permis d'accéder au titre de séjour. Je pense par exemple à des personnes qui ont pu bénéficier d'un placement l'ASE parce qu'elles se disaient mineures alors qu'en fait elles étaient majeures.

Dans d'autres cas de figure, le changement de nationalité pourra n'avoir que peu d'impact, par exemple quand le titre de séjour est obtenu en tant que parent de français.

Les traitements se font vraiment au cas par cas, suivant les cas d'espèce.

Il faut toujours mesurer le ratio : avantages/inconvénients. Le meilleur moment selon moi pour faire état de sa véritable identité est bien le moment de l'instruction de la demande d'asile, car la personne est encore en train d'inscrire son histoire auprès de l'OFPRA ou de la Cour. Même sans document prouvant l'état civil, ces lieux restent les meilleures instances où dire la vérité.

Je vais vous donner deux exemples de changement d'identité qui ont eu une issue positive ou au contraire qui ont généré des situations juridiquement inextricables.

Une jeune femme arrivée en France via un réseau de traite. Elle n'a pas déposé une demande d'asile mais elle introduit la demande d'AME avec une fausse identité (identité n°1). Lorsque la jeune femme dépose plainte elle indique sa véritable identité aux forces de l'ordre et ensuite elle dépose une demande d'asile avec sa vraie identité (identité n°2). Elle est en procédure accélérée. Cette jeune femme continue de se prostituer et, un soir, elle est arrêtée par la police pour un contrôle d'identité et est amenée au poste. Elle n'a pas avec elle son sac ni ses papiers prouvant son identité et prouvant qu'elle est en demande d'asile. Elle indique tout de même son identité aux policiers mais finalement elle reçoit un ordre de quitter le territoire avec une identité erronée, car le prénom du père a été indiqué comme étant son nom de famille par les services préfectoraux (identité n°3). J'ai fait un recours et ai expliqué la situation au Tribunal Administratif, en produisant des éléments sur sa véritable identité (identité n°2). Le Tribunal annule l'OQTF et retient l'identité n°2.

Un autre cas de figure diamétriquement opposé est celui d'une jeune femme nigériane qui arrive en France lorsqu'elle avait 13 ans, avec un faux passeport identité n°1). Elle dépose une demande d'asile avec une fausse date de naissance pour montrer qu'elle est majeure, sous la contrainte de son proxénète (identité n°2). Ensuite elle est identifiée comme victime et est placée à l'Aide Sociale à l'Enfance et elle est hébergée dans le nord de la France, sous sa véritable identité (identité n°3). A sa majorité elle demande un titre de séjour qui lui est octroyé par la Préfecture sur le fondement des mesures du CESEDA spécifiques pour les mineurs placés à l'ASE avant leurs 16 ans (toujours sous l'identité n°3, la véritable identité). Ensuite elle déménage et son dossier est transféré à la Préfecture de Police de Paris. La Préfecture lui demande un passeport ; La jeune femme s'adresse à son ambassade et elle demande et obtient un passeport. Elle ne vérifie pas la date de naissance inscrite sur le passeport, mais en réalité l'ambassade lui renouvelle le passeport avec lequel elle était auparavant arrivée en France avec une fausse date de naissance (identité n°1). Elle est née en 1995 et sur le passeport c'est indiqué 1979 ! Elle produit donc le passeport avec la date de naissance erronée. La préfecture lui refuse le renouvellement de la carte de séjour au motif de la fraude, compte tenu des trois identités différentes. Lors du recours devant le TA, j'ai produit des documents de pédiatres attestant qu'elle était bien mineure, j'ai produit également une attestation consulaire qui rectifie la fausse date de naissance du passeport. La décision du Tribunal confirme malheureusement la fraude contestée par la Préfecture. Nous sommes en appel sur ce dossier. Il est donc très important de suivre les personnes et de vérifier tous les documents qu'ils détiennent et qu'ils souhaitent produire.

# **La prostitution et/ou l'exploitation en situation de migration : une approche transculturelle centrée sur la personne**

***Marie-Jo BOURDIN, Directrice adjointe du Centre Minkowska, Paris  
Stéphanie LARCHANCHE, Anthropologue médicale, Coordinatrice du Pôle Enseignement et Recherche, Centre Minkowska, Paris***

---

## **Le Centre Minkowska**

### **Une organisation multipolaire**

1. Un Pôle Clinique (Centre Françoise MINKOWSKA)
2. Un Pôle Formation
3. Un Pôle Enseignement et Recherche
4. Un Service Communication

#### **1. Pôle clinique - Centre médico-psychologique Françoise MINKOWSKA**

C'est un établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) :

Nous recevons les migrants et les réfugiés de la région Ile-de-France :

- Dans le cadre du droit commun, avec une approche de Santé Publique.
- Avec le recours à la langue du patient ou à l'interprétariat linguistique et culturel quand la situation clinique l'exige.
- Avec l'éclairage de l'Anthropologie Médicale Clinique, qui permet la prise en compte des représentations culturelles de la maladie mentale.

Le Centre dispose d'une équipe médico-psycho-sociale pluridisciplinaire et plurilingue (psychiatres, psychologues, anthropologue médicale, une infirmière, une assistante de service social, deux secrétaires médicales) recevant des patients (enfants et adultes) issus des migrations internationales.

Le centre reçoit entre autres,

- des personnes transgenres en situation de prostitution ;
- des femmes victimes d'excision ;
- des femmes en situation de prostitution ;
- des femmes victimes de mariages forcés.

Pour traiter les traumatismes dont le public souffre et qui sont souvent des traumatismes « en cascades », le centre dispose d'un Dispositif de Médiation, d'accueil et d'orientation (MEDIACOR).

Comme dans les CMP, les patients sont dispensés de l'avance de frais ce qui facilite l'accès des populations les plus précaires.

Le Centre Françoise MINKOWSKA est un établissement certifié par la Haute Autorité de Santé (H.A.S.).

#### Audits réguliers :

- Certification V1 en novembre 2006
- Certification V2 en septembre 2010 (3 EPP)
- Certification V3 en 2014

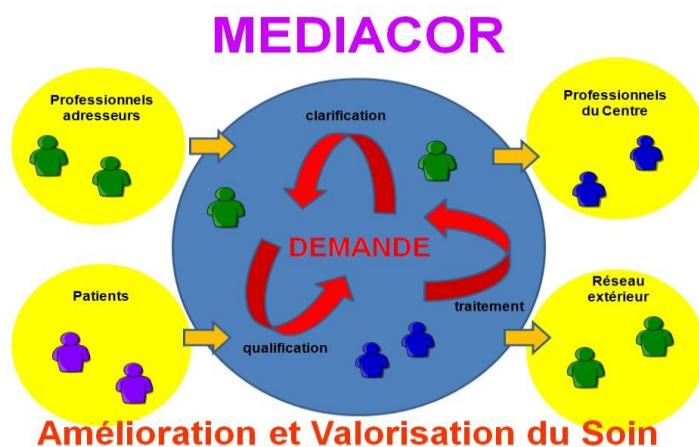
Pour la première fois en France la H.A.S. valide le cadre de l'anthropologie médicale clinique, qui ne stigmatise pas les patients issus des migrations internationales et permet de faciliter leur accès aux services de soins de droit commun.

#### Les patients accueillis au Centre Françoise Minkowska en 2016 :

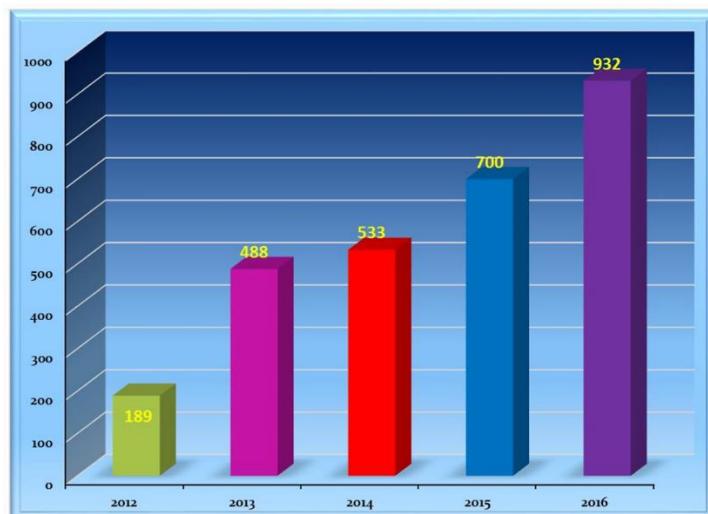
Fiche active de 1 618 patients (dont 731 nouveaux) ce qui correspond à 5 774 actes ambulatoires médicaux et non médicaux effectués sur la période.

#### L'Unité de Médiation d'Accueil et d'Orientation a pour objectifs :

- Améliorer l'accès aux soins en santé mentale des populations issues des grandes migrations internationales,
- Améliorer les conditions de l'accueil au Centre,
- Éviter les délais trop longs pour l'obtention d'un rendez vous,
- Organiser l'orientation des patients dans les différents réseaux du système de soins.



#### Evolution des demandes traitées en MEDIACOR



## **2. Pôle Formation**

Formations « inter » et « intra » :

- Formation « à la carte »
- Supervisions et/ou accompagnements professionnels

La formation vise des médecins, psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, infirmiers, sages-femmes, puéricultrices, enseignants, juges...

### **Thèmes proposés :**

1. Compétence culturelle dans les pratiques cliniques et sociales
2. Maternité, petite enfance et cultures
3. Prise en charge des femmes excisées
4. Résilience et cultures
5. Prise en charge des adolescents et compétence culturelle
6. Prise en charge des mineurs isolés étrangers (MIE)
7. Communication interculturelle : Interprétariat et médiation
8. Psycho traumatisme et exil
9. Formation à la carte : Atelier de bonnes pratiques : comment aborder la culture dans le cadre du soin ?

## **3. Pôle Enseignement et Recherche**

Nous coorganisons avec Paris Descartes le Diplôme universitaire (Paris V) « Santé, maladie, soins, et compétences culturelles ».

Nous assurons des supervisions cliniques de psychologues en stage et participons à des études et des travaux de recherche (AMAC, Mc GILL, T-SHARE), organisons des séminaires (psychanalyse et migrations...) et animons un réseau européen de structures et de personnes ressources.

### **Plus de 50 ans d'expertise sur le registre de la clinique**

- L'expérience de près de 50 ans d'offre de soins aux personnes migrantes et réfugiées a permis de faire évoluer les pratiques en élargissant le registre clinique à une offre de formation et à une démarche d'enseignement et de recherche.
- Évolution qui tient compte des erreurs logiques de l'interculturel et qui a permis le décentrage institutionnel.
- Actuellement, l'objectif reste de former les professionnels de la santé, du social et de l'accueil à la compétence culturelle.

### **L'expérience du centre MINKOWSKA**

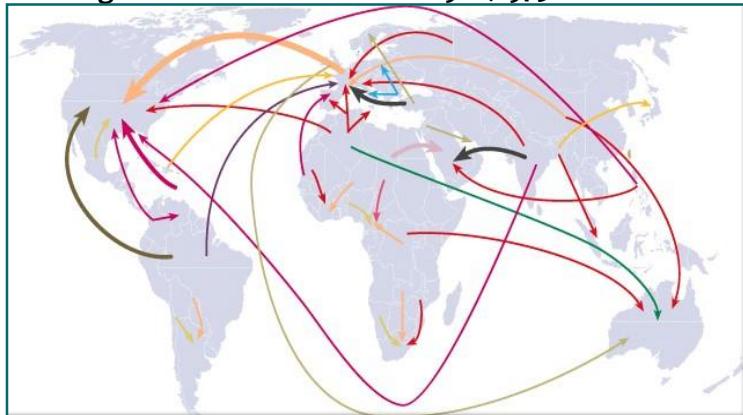
- Les obstacles de la rencontre interculturelle : la culture comme entrave aux soins.
- L'Anthropologie Médicale Clinique comme cadre théorique évite les pièges de la culturalisation, de l'exotisation, ou du déni de la culture.
- Technique du décentrage et compréhension de la confrontation des modèles explicatoires dans la relation clinique.

### **L'accueil de populations migrantes et réfugiées**

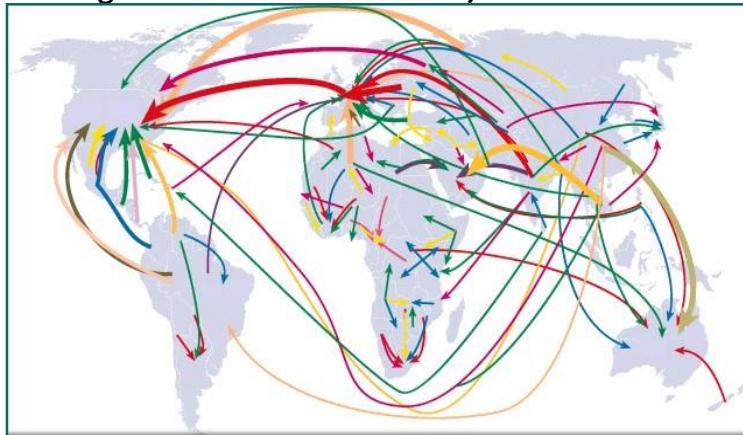
- Nécessité d'une approche globale, centrée sur la personne, qui prenne en compte le contexte social de la maladie et de la souffrance.

- Le déni des déterminants sociaux de la santé mentale par le biais de la pathologisation de la culture des migrants.
- Le travail en binôme : professionnels de la santé mentale et travailleurs sociaux.

**Flux migratoires internationaux – 1960/1975 Source : ONU 12/01/2016**



**Flux migratoires internationaux – Aujourd’hui Source : ONU 12/12/2017**



### Flux migratoires internationaux

- 258 millions de migrants internationaux dans le monde aujourd’hui (ONU Décembre 2017). Les populations migrantes représentent environ 3,1% de la population mondiale
- Tous les migrants réunis : 5<sup>e</sup> plus grand pays du monde.
- En 2015 les 600 000 migrants arrivés représentaient 0,02% de la population de l’Europe (500 millions)

Dans ce contexte de mondialisation incontournable, les professionnels du soin, du social, de l’éducation et de la justice se trouvent de plus en plus confrontés aux problématiques linguistiques et culturelles des publics qu’ils rencontrent. Cette diversité peut être source d’incompréhensions, de décalages, de malentendus et complexifier les prises en charge.

### L’impact des déterminants sociaux sur la souffrance psychique dans un contexte d’exil et de processus migratoire

La précarisation des populations en situation migratoire ou d’exil fait que les déterminants sociaux prennent le devant de la scène.

C’est un enjeu dans l’accompagnement clinique et social de ces populations, d’où l’importance de ne pas cliver le social du médical et du psychologique. Il s’agit d’une prise en charge globale de la personne exilée

Absence d'hébergement, logement insalubre, conditions de travail pénibles, chômage de longue durée, statut administratif précaire ou clandestinité... autant de déterminants sociaux auxquels on pourrait penser et qui affectent particulièrement la santé mentale des migrants.

Notons qu'il existe des catégories distinctes de migrants, et que nous faisons référence ici à celles qui endurent des conditions socio-économiques précaires du fait de leur trajectoire migratoire ou de leur parcours d'exil et / ou de la discrimination. L'impact de ces déterminants sociaux sur la santé mentale participe pleinement à l'expression de la souffrance psychique.

Les déterminants sociaux sont plus que jamais au-devant de la scène avec un rapprochement du champ psy et du social.

### **Le choix de l'anthropologie médicale clinique (AMC)**

Dans le contexte migratoire et d'offre de soins psychiatriques aux populations étrangères, se posait particulièrement le déni des déterminants sociaux de la santé par le biais d'une pathologisation de la culture des migrants. Combien de fois sommes-nous interpellés au Centre Françoise MINKOWSKA avec une question récurrente « **est-ce culturel ou pathologique ?** » d'où l'importance de ne pas pathologiser ce qui est culturel, ni culturaliser ce qui est pathologique.

### **L'anthropologie médicale clinique**

Une des contributions majeures de l'Anthropologie Médicale Clinique a été de réintégrer la maladie dans son contexte socio-culturel au sens large.

Cet éclairage permet de se centrer sur le patient, sans le stigmatiser et sans se focaliser d'emblée sur la culture.

Très brièvement, ce cadre permet la compréhension et la gestion de la relation soignants/soignés ou aidants/aidés en contexte d'interculturalité.

La maladie est envisagée dans sa triple dimension :

- L'**ILLNESS** : c'est le récit subjectif du patient, qui parle de sa maladie se référant à ses propres représentations culturelles et ses modèles explicatoires,
- Le **SICKNESS** : qui donne une large place aux déterminants sociaux de maladie mentale et englobe tout ce qui relève de la socialisation de la maladie.
- Le **DISEASE** : c'est la maladie qui est interprétée par le thérapeute qui confronte ses modèles explicatoires avec ceux du patient en prenant en compte l'**illness** et le **sickness**.

Il s'agit pour nous d'une prise en charge globale, médico-psychosociale, en référence au trépied de l'Anthropologie Médicale où l'on ne clive pas le social du médical et du psychologique.

### **Parcours d'exil et trauma**

Exil : du latin *exsilium*, bannissement

Situation de quelqu'un qui est expulsé ou obligé de vivre hors de sa patrie ; lieu où cette personne réside à l'étranger : Être condamné à l'exil.

Situation de quelqu'un qui est obligé de vivre ailleurs que là où il est habituellement, où il aime vivre ; ce lieu où il se sent étranger, mis à l'écart : Être relégué dans un exil.

L'exil est très souvent un véritable traumatisme (fuite : un danger imminent pour soi et/ou pour les siens, d'un mariage forcé, d'un viol, d'excision, d'une menace ... )

L'exil résulte d'une violence qu'elle soit économique, sociale ou politique. Il entraîne une fragilisation des mécanismes de défenses psychologiques ; l'individu est en situation d'alerte et de vulnérabilité

### **Définition du psycho-traumatisme (OMS)**

L'OMS définit le psycho-traumatisme comme étant « *des troubles présentés par une personne ayant vécu un ou plusieurs événements traumatiques ayant menacé leur intégrité physique et psychique ou*

*celle d'autres personnes présentes, ayant provoqué une peur intense, un sentiment d'impuissance ou d'horreur, et ayant développé des troubles psychiques liés à ce(s) traumatisme(s)».*

Pour l'OMS, « les troubles psycho-traumatiques sont déclenchés par une situation stressante, de courte ou de longue durée, des catastrophes naturelles ou d'origine humaine (guerre, accident, torture, terrorisme, viol, crime...) » qui provoquerait des symptômes évidents de détresse chez la plupart des individus. On peut ajouter les vécus traumatisques et déstructurant subis pendant le parcours d'exil ou parfois même à l'arrivée dans le pays d'accueil (viols, prostitution...).

Un grand nombre de patients migrants solliciteurs d'asiles, réfugiés statutaires ou déboutés du droit d'asile se trouvent dans une extrême précarité socio-économique. La maladie et par conséquent, la prise en charge, s'inscrivent nécessairement en complémentarité de ce contexte social. Les problèmes sociaux sont souvent au-devant de la scène et donnent un profil particulier au travail thérapeutique. Un travail en binôme Psychiatre/Assistante Sociale prend alors toute sa cohérence.

L'accumulation d'évènements sociaux, sociétaux et d'une souffrance psychique (pouvant aller jusqu'à la décompensation) connote les éléments essentiels du Sickness.

Lorsque le Sickness (souffrance sociale) accompagne l'Illness (expression de la souffrance psychique), on voit bien l'intrication des déterminants sociaux dans la décompensation psychique.

### Résilience

Il faut noter quand même que dans ces vécus traumatisques dans les pays d'origine, et après un parcours d'exil fracassé (transit pas x pays avec parfois un ou deux refoulements, avant d'arriver en France, et des difficultés à leur arrivée...) un grand nombre d'exilés font preuve de résilience.

Ils restent « debout » se reconstruisent, rebondissent se « retricotent » pour reprendre l'expression chère à Boris CYRULNIK, après une agonie psychique.

Je pense aussi à beaucoup de Mineurs Non Accompagnés (MNA), dont certaines jeunes sont prises dès leur arrivée à Roissy dans des réseaux de prostitution

### Développer des compétences culturelles dans les pratiques de soins dans un contexte d'interculturalité, c'est quoi ?

C'est d'abord se positionner dans le système de droit commun avec le droit à l'accès au soin et à l'intervention sociale pour tous.

C'est avoir une langue en commun avec les patients ou les usagers demandeurs d'asile (soit directement soit via un interprétariat linguistique et culturel quand la situation clinique l'exige).

La compétence culturelle c'est aussi savoir se décentrer de son propre cadre de référence et accéder à celui de l'autre.

C'est éviter les pièges d'une vision « culturaliste » ou exotisante

C'est confronter les représentations culturelles de chacun et arriver à co-construire un cadre commun

Enfin c'est pour nous professionnels du soin et du social savoir émigrer de nos propres certitudes.

## VIGNETTES CLINIQUES

### Problématiques identitaires dans le contexte de la prostitution des femmes nigérianes : de l'identité objet à l'identité sujet

**Esther** part en Europe à l'âge de 23 ans. Elle arrive en Italie où elle accouche d'une petite fille prénommée Gift. Elle trouve un travail dans un hôtel et obtient une carte de séjour provisoire.

Quelques mois après cet hôtel ferme et elle se retrouve dans une situation de précarité. Son frère, lui aussi en Italie, la met en lien avec une dame qui la met en situation de prostitution.

Elle rencontre ensuite un homme qui vit à Paris et qui lui propose son aide. Elle décide de le rejoindre à Paris en laissant Gift à la garde de son frère.

Une fois arrivée à Paris, cet homme l'oblige à son tour à se prostituer, en gardant tous les bénéfices. Esther fait venir Gift en France par le biais de son frère.

Peu de temps après l'arrivée de Gift, elle est arrêtée par la police. Le même jour l'homme qui héberge Esther amène Gift chez la voisine, il est dans un état d'ébriété importante. La voisine alerte la police, l'ASE intervient, Gift est placée. Lorsqu'Esther sort de la garde à vue se retrouve dans une incompréhension totale de la situation.

Désorientée, elle est orientée vers le centre Minkonwska par un des éducateurs du foyer où sa fille a été placée, notamment parce que les visites médiatisées avec sa fille se passent plutôt mal. Gift rejette sa mère. Esther se livre beaucoup au cours des premiers entretiens. Je la reçois avec l'assistante sociale.

Par la suite nous comprenons qu'elle s'attend de nous qu'on négocie le retour de sa fille avec elle. Elle vit assez mal nos tentatives de compréhension du rejet de Gift.

Nous avons travaillé avec Esther plusieurs mois jusqu'à ce que les relations mère-fille s'apaisent et elle obtient même des droits de sortie avec sa fille, ce qui provoque chez elle de l'angoisse. Le mois suivant cette évolution qu'elle arrête le suivi au centre

**Joy** est orpheline. Adoptée par sa tante elle est maltraitée pendant toute son enfance. Elle amène chez un féticheur et lui dit qu'elle doit partir en Europe. Elle se prostitue à Paris, mais rapidement elle est mise dehors car selon sa madam elle ne gagne pas assez d'argent. Après quelques jours à la rue, elle est accueillie par une compatriote qui lui demande de l'argent en échange d'une chambre.

Je la mets en lien avec une association. Je ne sais pas si elle va la voir. Elle est partagée entre sa souffrance et la peur d'en parler. Elle se sent menacée par le féticheur qui vient lui rendre visite pendant son sommeil dans ses rêves lui rappelant qu'elle doit rembourser une dette.

Joy commence à envisager la fuite elle est épuisée. Elle reste fuyante et ne reviendra plus me voir après le 5<sup>ème</sup> entretien.

Voici deux histoires et des identités singulières et des problématiques communes : **ce vécu d'objet et l'enjeu de la réappropriation de soi, de son corps, dans un contexte de précarité sociale extrême.**

Nous remarquons dans ces deux situations la fragilité des attachements premiers et ce qui en découle dans la construction identitaire de ces deux femmes.

Si nous abordons la clinique transculturelle de manière générale, concernant ces deux situations, des femmes prises dans des réseaux de prostitution, elle met en avant la **confrontation des représentations de la prostitution à différents niveaux :**

- D'une par le droit français et son langage de la victime et de l'autre la loi coutumière et l'appartenance au groupe
- La notion de l'individualisme et celle de justice contre les liens et les croyances du groupe

Souvent les femmes se retrouvent prises entre ces deux systèmes de pouvoir, deux formes de violence. D'où l'enjeux pour nous d'éviter de renforcer ces clivages entre deux mondes et de prendre en compte ces femmes en situation de prostitution comme des sujets fragmentés.

Cette fragmentation peut créer de l'ambivalence dans les discours, parfois perçus comme mensonges ou manipulations (plusieurs versions à leur histoire, plusieurs versions des événements).

Ces ambivalences peuvent être exacerbées par un **mélange des registres**, qui les amène à parler à la fois de possession, délivrance, dette, servitude, blessure, rédemption, madame, maître, esprits, sirènes... ces registres s'inscrivent à la fois sur le plan économique, avec la question de l'exploitation des femmes et la circulation d'argent, le registre magico-religieux, en ajoutant à cela l'influence de l'église évangéliste, le registre psychologique et le registre moral (les femmes interprètent à leur manière l'effondrement du système de valeur d'origine en cherchant des responsables à commencer par leurs propres familles).

La difficulté de la clinique réside dans le fait de trouver de la cohérence dans des discours stratifiés et complexes.

Sur le plan du **processus thérapeutique**, il est important de :

- Considérer les croyances dans leur matérialité (au-delà de « simples » représentations).
- Faire parler des conditions du parcours migratoire, relié au marché de la prostitution et aux conditions de remboursement de la dette.
- Explorer les rêves, qui expriment l'empoisonnement mystique, et qui révèlent les racines de la dette.
- D'être formés au DECENTRAGE.

**Il est également important de comprendre ce qui rend la soumission efficace :**

- Un vécu d'objet.
- L'attachement au groupe et le pouvoir du rituel.

**Le soin se trouve au carrefour de plusieurs systèmes d'exploitation et de violence**

Quelles nouvelles formes d'affiliation et de socialisation pour ces femmes prises dans des économies de la violence ?

- le marché international du sexe
- la migration comme forme de survie économique et d'émancipation
- la violence des institutions dans le pays d'accueil et violence de leurs propres compatriotes

**« Se re-tricoter »**

- Confiance
- Sécurité
- Réappropriation de son histoire/de son corps
- Corps « en présence » et corps « en absence » (S. Taliani, 2012)
- Danse thérapeutique: cf. Association Loba (Bolewa Sabourin)
- Théâtre: cf. Les amis du bus des femmes « Nigerian
- Drama: Feeling Free Is Not Enough » (Clément Sibony/Guy Bénisty)

# **Identités et Catégorisations : Résultats préliminaires du projet de recherche « L'Humanitarisme Sexuel »**

**Calogero GIAMETTA, Sociologue, LAMES, Université Aix-Marseille  
Nicola MAI, Professeur en sociologie et études migratoires**

---

L'intervention à deux voix de Calogero GIAMETTA et de Nicola MAI ne peut être reproduite dans son intégralité, car le texte qui a servi de base à leur intervention lors du séminaire fera l'objet d'une publication, dans les mois à venir. Nous proposons ici un résumé de l'intervention. Le document intégral sera diffusé après sa publication.

Qu'est-ce que c'est l'identité d'un point de vue sociologique ? Calogero Giametta et Nicola Mai font référence à la théorie post-structuraliste, qui affirme qu'il n'existe pas une identité figée et unique. Les identités sont toujours plurielles, multiformes et contextuelles. L'identité change en permanence, en fonction de là où la personne se trouve, de là où elle parle et de là où elle est écoutée. La sociologie nous dit que toutes les identités sont clivées, mais que certaines le sont davantage, par rapport à des souffrances, mais aussi par rapport à des enjeux de pouvoir. Cela change en fonction de la position de la personne qui parle et de celle qui écoute. Ainsi, la même personne, qui parle de son parcours de victimisation avec un intervenant social, parlera autrement avec une copine.

Calogero Giametta et Nicola Mai partent du présupposé que pour aborder la construction de la catégorisation de « victime de traite des êtres humains », il est indispensable d'analyser le processus de racialisation auxquels les migrants sont assujettis.

La figure de la victime de traite aux fins d'exploitation sexuelle ne peut être uniquement centrée sur l'image de « prostituées étrangères [...] de femmes naïves, abusées par des proxénètes internationaux... », au risque d'être amenés « à l'instauration de lois liberticides contre les migrantes<sup>3</sup> ».

Lorsqu'on parle de la « figure de la victime », il est important de prendre en considération le binôme vulnérabilité/criminalité. Ainsi lorsque les institutions veulent protéger les victimes de traite, qu'il s'agisse de la CNDA (c'est notamment le cas des nigérianes en demande d'asile<sup>4</sup>) ou des commissions départementales en charge de la mise en place des parcours de sortie de la prostitution, elles tentent de distinguer non seulement les « vraies » victimes, mais aussi les « bonnes victimes », celles qui seraient dignes de protection (parce qu'elles souhaitent arrêter de se prostituer).

Les victimes de traite doivent alors rentrer dans la catégorie des « bonnes victimes » par le biais de leurs récits de vie. La certification de « l'authenticité » du récit du migrant et/ou de la victime de traite fonctionne comme un dispositif humanitaire biopolitique. En effet, cela impose la construction des preuves de la souffrance et peut limiter la complexité des expériences des personnes concernées, en les intégrant uniquement dans des paramètres normatifs de « vulnérabilité ».

---

<sup>3</sup> Lilian Mathieu

<sup>4</sup> comme l'évoque Prune de Montvalon

Cette logique humanitaire laisse place à un seul type de présentation de l'individu, qui repose sur un récit auto-victimisant, qui, en oubliant les autres aspects et expériences vécues par la personne, reproduit de la vulnérabilité.

La question qui se pose est donc de savoir ce qu'on fait avec toutes les subjectivités qui vont au-delà ou qui ne rentrent pas dans la catégorie de la « victime idéale ». Car pour obtenir la protection les personnes doivent être persécutées pour leur identité de victime, d'appartenance à un groupe social, mais pas à cause de leur situation économique dans leur pays d'origine. Être persécuté par la pauvreté, ce qui est le cas de la plupart des femmes nigérianes par exemple, ne donne pas lieu à une protection.

A titre d'exemple, l'analyse du cas de « Joy » dans le film Travel (dont certains extraits ont été montré pendant le séminaire) fait émerger deux figures du passé de la jeune femme qui semblent jouer un rôle crucial dans son processus narratif d'auto-compréhension.

Une femme est installée en Italie, a de l'argent, est belle et lorsqu'elle revient au Nigeria elle est respectée. L'autre femme a été renvoyée au Nigeria sans argent par les autorités de l'immigration d'un pays européen et représente l'échec, non seulement aux yeux de sa famille, mais aussi aux yeux du reste de la société et même de Joy. Cette dernière alors explique au juge de la CNDA qu'en cas de retour au Nigeria elle subirait le même traitement que cette femme, qui est ostracisée par la communauté.

Rentrer les mains vides au pays est une option inconcevable pour Joy, tout comme pour la plupart des femmes nigériaines, qui en plus du paiement de la dette contractée pour financer leur voyage en Europe, ont l'injonction d'améliorer les conditions économiques de leur famille.

A ce propos, dans le cadre du projet d'étude mené en 2014 en France et au Royaume-Uni et qui a permis de réaliser le film Travel, 38% des femmes nigériaines interviewées à Paris ont déclaré qu'elles n'avaient pas choisi de se prostituer en Europe. Mais une fois en Europe, le problème du choix ne se posait pas ou plus pour elles, dans la mesure où leur priorité était d'envoyer de l'argent à leurs familles.

D'après cette enquête il est également ressorti qu'en dépit de la violence qui règne dans les réseaux nigérians, il peut exister une certaine forme d'entre-aide et de soutien entre les femmes et que certaines d'entre elles ne considèrent pas forcément comme « violente » leur madam si celle-ci se limite à leur demander le paiement de la dette, même si bien sûr il y a exploitation. Mais les femmes parce qu'elles doivent penser aussi à leurs familles acceptent cette situation jusqu'au moment un facteur déclenche l'acceptation de leur part de leur identité de victime et acceptent l'aide proposée.

Dans le contexte de la recherche socio-anthropologique et associative, il serait nécessaire de donner aux participant(e)s la possibilité de s'approprier leurs moyens narratifs, pour contester la contrainte des récits qui leur sont accordés, puis d'élargir la sphère de la protection à des récits de vie qui dépassent les paramètres standardisés de vulnérabilité, de souffrance et de traumatisme.

# **Retour sur une visite d'étude au Nigeria, dans le cadre d'un projet de recherche réalisé dans le cadre du projet PACKING**

**Vanessa SIMONI, Chef de projets, Les Amis du Bus des Femmes, Paris**

---

Je m'appelle Vanessa Simoni, je travaille pour le Bus des Femmes à Paris. C'est un bus qui va sur les lieux de prostitution de la région parisienne depuis le début des années 90. Nous sommes une association spécialisée qui oriente vers le Dispositif Ac.Sé. Je vais vous parler d'un voyage de terrain au Nigéria que nous avons fait en septembre 2018. Ce voyage a été organisé en coopération avec l'Institut Français pour la Recherche en Afrique (IFRA), un de leurs instituts est basé à Ibadan au Nigéria. Nous travaillons avec l'IFRA notamment pour développer des connaissances sur la traite nigériane, son évolution, son impact en France et au Nigéria. L'idée de la visite d'étude est née suite à la déclaration de l'Oba de Benin City, le 8 mars 2018, qui a eu de nombreux impacts dans notre travail. Cela nous a amené à vouloir faire une sorte de diagnostic partagé, avec les ONG de Benin City, sur la situation post déclaration, ces effets à Benin City et en France et aussi quelles pourraient être les nouvelles formes de traite nigériane dans les années à venir ?

## **Le contexte**

La traite nigériane est un phénomène qui se développe depuis les années 90 en Europe de l'ouest. **La cérémonie juju** est un élément central dans la coercition des victimes, puisqu'elles contractent une dette, en amont du voyage et cette dette est contractualisée dans le cadre du droit coutumier de Benin City.

Au niveau des instances religieuses et judiciaires d'Edo State, le temple Ayelala joue un rôle très important. En 2011, je m'étais déjà rendue au Nigéria pour mener un premier travail afin de comprendre l'implication des Temples Ayelala dans ces cérémonies où l'on prête serment (*Oath taking ceremony*). A cette époque, nous avions démontré que les prêtres de ce temple avaient pris la main sur ce business, ils étaient donc devenus des acteurs centraux dans la dynamique de recrutement. Ces travaux avaient servi entre autres à développer une jurisprudence au niveau de l'asile. A partir de là, il était évident que les temples Ayelala étaient les éléments clefs avec lesquels il fallait travailler.

Après 2015 avec la crise migratoire le contexte a évolué. La crise migratoire de 2015/2017 a largement impacté le travail de toutes les associations de terrain, qui s'occupent de prostitution et qui voient arriver un nombre exponentiel de femmes nigérianes. Deux phénomènes ont participé à cette arrivée massive : à la fois la crise financière au Nigéria en lien avec la crise pétrolière mondiale et l'expansion du trafic de migrants en Libye qui a entraîné une dynamique très toxique pour la traite nigériane.

La population nigériane est la première population à être arrivée sur les côtes italiennes pendant la crise migratoire, et au sein de cette énorme population de migrants 30% étaient des femmes. Dans ces 30%, **pratiquement la quasi-totalité étaient victimes de traite**. Elles ont été prises en charge pour beaucoup par les autorités italiennes et le reste a été ventilé dans toute l'Europe de l'Ouest et elles sont arrivées comme cela dans toutes les villes de France. Au niveau de Paris, il y a eu une très forte augmentation de la population nigériane sur les lieux de prostitution dès 2015, qui s'est encore accrue en 2016. Il y a eu une multiplication par 3 du nombre de femmes qui se sont rendues dans les locaux de l'association. Parmi toutes ces femmes beaucoup étaient mineures même mineures de 15 ans, ce qui était très inédit pour nous. Nous avons été contraints de mettre en place un

protocole d'urgence avec le Parquet de Paris. Nous avons placé 85 mineures à l'Aide Sociale à l'Enfance entre 2015 et 2018, dont 40 en 2016.

Dans ce contexte d'urgence humanitaire permanent, une pression de la communauté internationale s'est développée envers le Nigéria. Toutes les villes d'Europe ont tiré la sonnette d'alarme, l'Italie a fait une énorme pression sur l'Union Européenne car ils ne pouvaient plus faire face. Cette pression a atteint son paroxysme notamment à la suite de l'émission de CNN sur la vente d'esclaves en Libye. Toute cette pression est retombée sur l'Oba de Benin City.

L'Oba, qui se nomme Ewuare II, est au pouvoir depuis le 20 octobre 2016. Il connaît très bien l'Europe car il était ambassadeur en Italie et diplomate dans les pays scandinaves. Il connaît donc la réalité de la traite en Europe et en est très proche. Sous la pression de la communauté internationale, il a mis en place un travail à l'intérieur du Palais de Benin City pour aboutir à la déclaration du 8 mars. L'Oba est le roi de Benin City, son autorité est un héritage de l'époque médiévale du Royaume du Bénin, qui était un des plus gros Royaumes de l'Afrique de l'Ouest. La colonisation britannique n'a pas interdit les autorités précoloniales. Ainsi coexistent au Nigéria des autorités post-coloniales et précoloniales. Par exemple dans l'Etat d'Edo, il y a un gouverneur et l'Oba ; chacun avec son domaine de compétences. L'autorité de l'Oba de Benin City s'exerce sur l'ensemble du territoire de l'ethnie dite Bini. Cela regroupe la ville de Benin City et ses environs et s'arrête au territoire Ishan alors que paradoxalement beaucoup de victimes de traite nigériane sont Ishan.

### **L'impact au sein du Bus des Femmes**

En 2018, la file active au Bus des femmes est de 424 femmes quasiment toutes nigérianes, cela représente plus de 2 fois celle de 2012. 60% de ces femmes sont nouvelles. L'impact à Paris de la déclaration a été très importante. Les effets ont été très positifs en termes de libération de la parole et de libération tout court. Beaucoup de femmes nigérianes ont arrêté de payer leurs dettes et beaucoup de femmes proxénètes ont arrêté la traite. Au mois de mars, sur le pôle Traite du Bus des Femmes nous avons eu 44 femmes nouvelles, qui pour beaucoup ont souhaité porter plainte.

Au niveau du collectif nous avons observé qu'il y avait moins de honte sociale à arrêter de payer la dette, alors qu'avant il était très difficile de faire un travail collectif sur cette question-là. Celles qui portaient plainte étaient ostracisées par leur communauté. Aujourd'hui, on assiste à un véritable changement de prisme, un changement de normes qui sont admises par le groupe et finalement ce qui était la transgression d'hier n'est plus la transgression d'aujourd'hui. Aujourd'hui la transgression est de ne pas obéir à l'Oba.

Cependant, nous avons repéré des effets négatifs aussi. Des femmes qui se sont rebellées ont été victimes de graves représailles, comme par exemple le cas d'une femme au Bois de Vincennes qui est tombée dans un véritable guet-apens organisé par sa maquerelle et qui s'est fait battre par d'autres prostituées. Certaines Madams refusent l'interdiction de l'Oba, elles ont même développé un contre-argumentaire pour justifier de leur bon droit et discréditer l'autorité de l'Oba. Elles disent que dans son discours l'Oba ne dit pas clairement qu'il ne faut pas payer la dette ou que l'Oba n'a pas autorité sur les non bini, donc toutes les Madams d'ethnie Yoruba, Ishan ou Ibo ne se sentent pas concernées. On constate aussi que les Madams qui ont arrêté la traite ne sont pas les plus méchantes, ce qui laisse la place aux plus virulents, notamment aux hommes membrent des groupes mafieux.

Pour donner suite à cet impact important, nous avons mis en place un travail social collectif qui s'est traduit par des temps d'échanges avec les femmes. Le souci premier pour elles était de savoir comment assurer la continuité de ces effets positifs. La question des familles est revenue aussi car elle n'a pas été abordé par l'Oba, et notamment la pression que certaines exercent auprès de leurs filles pour partir dans la traite en Europe ou pour d'autres les représailles dont elles peuvent être victimes. Est venue aussi la question du désintérêt des autres ethnies et comment faire en sorte

que ces ethnies soient parties prenantes. Des lettres et des vidéos à destination de l'Oba ont été produites lors de ces temps de travail par les femmes. Nous sommes donc partis lors de notre voyage d'étude avec ces productions. Il y a beaucoup de lettre de remerciement, mais aussi pour certaines la volonté d'attirer l'attention de l'Oba sur les différents problèmes qui avaient pu émerger lors des groupes de paroles.

### **Sur place au Nigeria**

L'Oba, c'est-à-dire le roi de Benin City, est un demi-dieu, et c'est à ce titre qu'il reçoit les personnes dans son palais pour rendre son droit coutumier. Les gens viennent le voir pour régler des questions territoriales, patrimoniales, cela ressemble à une Cour de Justice. Il est entouré d'hommes en blanc, ce sont eux qui règlent les problèmes du Palais et qui l'ont aidé à faire la déclaration du 8 mars. L'Oba possède beaucoup d'esclaves, ce sont des enfants et des adolescents qui vivent au Palais. Nous avons découvert qu'un de ces garçons est le petit frère d'une victime suivie par le Bus des Femmes, cela montre aussi la complexité des normes locales car cela est un honneur d'être esclave de l'Oba. Par exemple le petit frère de la jeune femme que nous suivons est entré au Palais à l'âge de 6 ans, aujourd'hui il en a 16 et n'est jamais sorti du Palais. Il a eu droit à une instruction, à une éducation. Quand le roi aura décidé qu'il pourra quitter le Palais, en général vers ses 20 ans, il lui donnera des terres, une maison, un titre. Pour la famille, cela représente un retour sur investissement certain.

Lors de la cérémonie, le roi de Benin City nous a demandé de lire des lettres que les femmes du Bus nous avaient confiées. Ce jour-là, il y avait aussi l'Olu de Warri. Warri est une ville du Delta, très impactée par la traite. L'Olu est l'équivalent de l'Oba. Il a donc assisté au débat sur la thématique. L'Oba a répondu au contenu des lettres en expliquant qu'il était heureux de savoir que sa prise de position avait eu un impact positif à l'étranger. Il a ajouté que cela avait été un long travail pour lui de réussir à faire cette déclaration, qu'il avait dû en parler longuement à l'intérieur même du Palais. Pour la déclaration du 8 mars, ils ont sorti des vieux jujus des caves, qu'ils ont disposés sur une place devant le Palais. Ils ont ensuite convoqué l'ensemble des prêtres et prêtresses Ayelala pour leur expliquer qu'ils étaient dorénavant sous la menace de ce juju et s'ils n'obéissaient pas aux nouvelles instructions c'était la mort pour eux. Il a expliqué que le débat fut long et qu'ils avaient été cherchés des jujus très anciens, ce qui souligne la dimension cultuelle.

Il a ensuite déclaré que cela n'était pas évident pour lui d'arriver à agir sur toutes les problématiques abordées dans les lettres, telles que les autres ethnies, les cultistes etc

### **L'impact de la Déclaration du 8 mars à Benin City**

Nous avons réalisé un travail avec les ONG présentes dans la ville. Au Nigéria, il existe une coalition d'ONG qui s'appelle NACTAL et qui regroupe une quinzaine d'associations actives contre la traite des êtres humains. Pour 5 d'entre elles, la lutte contre la traite est au cœur de leur activité (Girls Power Initiatives, IDIA Renaissance, PathFinders Justice Initiative, COSUDOW et une association d'Uromi qui est une ville très touchée dans les territoires Ishan). Ces associations font de la prévention car il est difficile de faire autre chose à Benin City où il y a un vrai problème de sécurité. Elles proposent aussi de l'assistance pour les personnes qui rentrent, de la formation professionnelle pour les filles identifiées comme faisant partie des groupes vulnérables. Nous avons pu observer un manque de coordination entre ces différentes ONG. Ce qui fait que le territoire Edo n'est pas très bien couvert. Les ONG ont pu remarquer un effet très positif de la déclaration de l'Oba à Benin City. En revanche, ils n'avaient aucune idée de l'impact que cela avait eu en Europe. Les effets positifs se sont traduits par une verbalisation plus importante, les personnes s'autorisent à parler de leur parcours dans la traite auprès des ONG, du Naptip, de la police etc., mais aussi dans l'espace public.

Par rapport aux hypothèses de développement négatif, les ONG craignent un déplacement géographique du phénomène. Ils pensent que l'ethnie Ishan va prendre du terrain et émettent la possibilité que les filles de Benin City aillent prêter serment chez eux. Les ONG voudraient donc que les leaders du droit coutumier Ishan s'engagent, ce qui a été le cas car une vidéo circule sur Youtube. Malheureusement, les prêtres Ishan qui se sont engagés ne sont pas les plus puissants.

Ils pensent aussi que des cérémonies juju pourraient se déplacer jusqu'en Libye et notamment avec des gens qui ne sont pas Bini. Ils pensent que d'autres formes de traite vont se développer car l'Oba interdit surtout la prostitution mais il n'aborde pas le fait que la dette pourrait très bien être payée autrement. Beaucoup de femmes sont rentrées de Libye et relatent le fait qu'elles ont payé leur dette via la mendicité. D'autres pensent pouvoir rejoindre l'Europe sans Madams, les messages concernant l'accès au travail ou l'entrée en Europe ne semblent pas passer.

Il y a aussi le problème des familles pauvres qui se sont endettées auprès des trafiquants et dont les filles sont revenues. Ces familles demandent des compensations au Palais du roi. Il est à noter aussi que toutes n'ont pas prêté serment, ce qui est le cas aussi en Europe. Il y a d'autres formes de coercition comme les violences sur la famille, le développement de vidéo de femmes filmées nues à leurs arrivées en Europe avec la menace de diffusion sur internet. S'ajoute à cela la persistance de problèmes socio-économiques qui favorisent le développement de la traite tels que la crise économique et le culte de l'argent. Les perspectives professionnelles pour les femmes sont très limitées et genrées (coiffure, couture, cuisine, secteurs totalement saturés). Les OGN remarquent que les jeunes de Benin City se voient tous comme patrons alors qu'ils n'ont ni argent, ni compétences. Tous voient dans le fait d'être patron, le respect qui y est associé. La pression sociale que les filles subissent dans les familles est toujours très prégnante car les femmes ont une place inférieure dans cette société patriarcale et inégalitaire. Il est donc très difficile pour ces filles de dire non à une proposition qui émane de la famille, on le constate avec les mineures, pour qui à 80%, ce sont les parents qui ont pris la décision.

Dans ce groupe de travail, une femme nommée Kate, victime de traite à Paris et rentrée en 2012, est venue pour décrire ce qui c'était passé après son retour. Elle a fait un retour volontaire avec l'OFII car elle ne supportait pas la vie parisienne et trouvait que la communauté nigériane était très stigmatisée. Elle s'est mariée au Nigéria et a eu deux enfants. Avec l'argent du programme Care, elle a ouvert une pharmacie qui a bien marché jusqu'à la crise financière de 2015. Ces moments furent difficiles pour elle car elle avait toujours la pression de ses parents qu'elle devait prendre en charge, en plus de ses propres enfants. Elle annonce que ses parents viennent de contractualiser un engagement avec un oncle en Europe pour qu'elle puisse partir en Espagne. Elle a donc mis en débat cet état de fait lors du groupe de travail. Ce débat a mis en avant le conflit de loyauté envers les parents et qui semble être la pierre angulaire de cette problématique.

Le premier des mandats que nous avons eu de la part des femmes nigérianes suivies par le Bus des Femmes à Paris est celui de la prévention auprès des familles, des parents et de la pression sociale de l'argent. Les ONG reconnaissent que ces questions de prévention doivent devenir centrales et notamment auprès des mères qui sont très souvent à l'origine du projet de la traite. Elles ont aussi un manque de moyen important quand il s'agit de protéger des filles identifiées comme pouvant être la cible d'un projet d'exploitation et qui ne veulent pas partir, beaucoup disparaissent d'ailleurs. Les ONG remarquent que l'Europe reste l'eldorado pour les jeunes, leurs parents et la société en général malgré l'information diffusée notamment sur les conditions d'accueil en Libye. Pour ces ONG, le challenge reste donc entier.

Pour en savoir plus sur [le Projet PACKING](#)

<http://busdesfemmes.org/projet-packing/>

# **La protection des victimes de traite et la prévention du phénomène : l'exemple de la Colombie.**

*Juana COVALEDA H., Auxiliar de Misión Diplomática, Consulat Général de Colombie à Paris*



Direction des affaires migratoires, consulaires et des services aux citoyens  
Ministère des affaires étrangères – Colombie.



CANCILLERÍA



## **TABLE DE MATIERES**

1. Protocole d'assistance aux victimes de traite de personnes à l'étranger.
2. Protocole d'assistance aux victimes de traite en Colombie.
3. Campagnes de prévention.
4. Chiffres d'assistance apportés par le ministère d'affaires étrangères.
5. Modalité d'exploitation
6. Pays d'exploitation



CANCILLERÍA



## 1. Protocole d'assistance aux victimes de traite de êtres humains a l'étranger



Cet outil facilite le travail d'assistance pour chacun des consulats, officiers publics ou civils qui interviennent généralement de façon immédiate aux victimes de traite de personnes à l'étranger.

Diréction des affaires migratoires,  
consulaires et des services aux citoyens.



## 1. Protocole d'assistance aux victimes de traite de personnes à l'étranger

**1** Tout commence avec la réception de la victime (Consulat, CIAC, COAT).

Note: Le besoin d'une rescousse est établie pour coordonner avec les autorités compétentes.

**2** Vérification de l'état physique et psychologique de la possible victime de traite (PVTP).

**3** Cela continue avec une entretien et renseignement de certains formulaires afin de procéder avec la définition de contexte du cas.

- Format de rapport de cas.
- Format d'assistance immédiate.
- Format de retour volontaire.
- Format d'assistance de retrait.

Diréction des affaires migratoires,  
consulaires et des services aux citoyens.





## 1. Protocole d'assistance aux victimes de traite de personnes à l'étranger

- 4 Le PVTP est remis avec des informations concernant les droits des victimes et la procédure d'assistance.
- 5 Le consulat gère le logement, l'alimentation, les soins médicaux et le soutien psychologique.
- 6 Les formulaires sont envoyés à la direction des migrations, consulaire et le service aux citoyens en charge.
- 7 Les formats et les informations d'assistance aux PVTP sont envoyés au comité des opérations contre le trafic (COAT). Du ministère de l'intérieur et le retour de la victime est coordonné, avec le soutien du ministère des affaires étrangères et du consulat



Diréction des affaires migratoires, consulaires et des services aux citoyens.



## 2. Protocole d'assistance en Colombie

- 1 Accueil réalisé par **Migración Colombia**.
- 2 Sécurité.
- 3 Etape de stabilisation, qui est normalement réalisé à Bogota et comprends logement, alimentation, soutien psychologique, assistance médical ainsi qu'assistance légale.
- 4 Transfère de la victime à sa ville d'origine.
- 5 Dans un travail collaboratif avec le COAT, le comité régional ou départemental est activé, il sera par la suite responsable de l'assistance immédiate aux victimes.



Diréction des affaires migratoires, consulaires et des services aux citoyens.



CANCILLERÍA



### 3. Campagne de prevention



Direction des affaires migratoires,  
consulaires et des services aux citoyens.



### Campagne de prévention

**Objectif:** Visualiser le scope et les scenarios de risque dans lesquels les réseaux sociaux sont concernés dans la capture des victimes de traite des êtres humains.

**Groupe cible:** Jeunes âges entre 18 et 35 ans qui sont actifs dans les réseaux sociaux. La campagne contient matériel pédagogique sur les signaux d'alerte, mythes sur le crime et les modalités d'exploitation qui arrivent le plus souvent à l'étranger.



Dirección de asuntos migratorios,  
consulares y de servicios a los ciudadanos.



CANCILLERÍA

## Canaux de diffusion

- Réseaux sociaux (Facebook, Twitter) du ministère à l'étranger UNODC
- Consulat Colombien à l'étranger et les bureau nationaux de passeports.
- Office régional UNODC avec la présence dans 16 départements de la Colombie.
- Centres de référence et opportunités de rapatriement and (CRORE) Présente dans 9 villes en Colombie.
- Chaine radio de la Police et l'armée national de la Colombie.

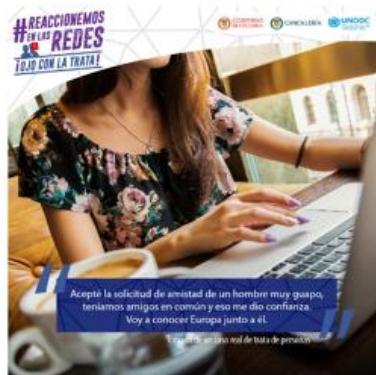
Diréction des affaires migratoires,  
consulaires et des services aux citoyens.



 CANCILLERÍA

## Campagnes de prévention

### GIF's de la campagne



Direction des affaires migratoires,  
consulaires et des services aux citoyens.

 CANCILLERÍA

### GIF's la campagne



Direction des affaires migratoires,  
consulaires et des services aux citoyens.



### 4. Chiffres fournis par le ministère des affaires étrangères

Entre 2014 et mai 2018, Le ministère des affaires étrangères a fourni assistance à 338 victimes de traite des êtres humains à l'étranger.



Direction des affaires migratoires,  
consulaires et des services aux citoyens.



## 5. Modalités d'exploitation

Les 5 types d'exploitation les plus fréquentes sont les suivantes:

**Exploitation sexuelle avec** 217 cas (63%)

**Exploitation au travail avec** 98 cas (29%)

**Mariage servile avec** 23 cas (8%)

Direction des affaires migratoires,  
consulaires et des services aux citoyens.



## 6. Pays d'exploitation

Les principaux pays de destination pour les victimes Colombiennes de traite des êtres humains sont les suivants:



**Chine** avec 61 cas (19%)



**Equateur** avec 21 cas (6%)



**Argentine** avec 50 cas (15%)



**Pérou** avec 16 cas (5%)



**Mexique** avec 33 cas (10%)



**République dominicaine** avec 13 cas (4%)

Dirección de las Relaciones Exteriores y la Cooperación  
DIRECCIÓN DE LAS RELACIONES EXTERIORES Y LA COOPERACIÓN  
DIRECTION DES AFFAIRES MIGRATOIRES,  
CONSULAIRES ET DES SERVICES AUX CITOYENS.

Les Cahiers d'Ac.Sé sont un outil pratique et technique, édité par la coordination du Dispositif National Ac.Sé. Ils regroupent les actes des séminaires, des fiches techniques ou des documents d'analyse sur le phénomène de la traite des êtres humains et la prise en charge des personnes victimes.

Le Dispositif National Ac.Sé, créé en 2001 par l'association ALC, a pour mission l'accueil et la protection des victimes de la traite des êtres humains en danger localement. La coordination du Dispositif National Ac.Sé anime un pôle ressource national sur le thème de la traite des êtres humains. Le Dispositif National Ac.Sé repose sur un réseau de 74 partenaires, lieux d'accueil et associations, spécialisés dans l'identification, l'accueil et l'accompagnement des victimes de traite des êtres humains.

**Coordination du Dispositif National Ac.Sé**

Boite Postale 1532 - 06009 Nice Cedex 1

**► N°Indigo 0 825 009 907**

Tél.: 04 92 15 10 51 - Fax 04 93 97 87 55

E-mail : [ac.se@association-alc.org](mailto:ac.se@association-alc.org)

Site Internet : [www.acse-alc.org](http://www.acse-alc.org)

Le Dispositif National Ac.Sé est soutenu et financé par le Secrétariat d'Etat en charge de l'Egalité entre les femmes et les hommes, et co-financé par le Ministère de la Justice et la Ville de Paris.